



Procès-verbal de la séance de la commission d'établissement de Floréal

1 février 2023

Collège de Tivoli

Quart Parents :	Nathalie Cheseaux, Tania Revaz, Elena Torriani, Nicolas Frémaux
Quart Professionnels :	Eric Novello, André Fivaz, Karine Perrottet, Letizia Stasi, Floriane Nikles, Françoise Maederrr
Quart Organisations :	Raphaëlle Deshayes, Françoise Maeder
Quart politique :	Emmanuel Laisné
Excusé-e-s/absent-e-s :	Anel Aubert, Marie-Christine Richard, Dominique Barca, Karine Roch

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2022
3. Mot du bureau (5')
4. Mot du directeur (10')
5. Assemblée des parents (10' de présentation du groupe de travail et 20' de tour de table)
6. Inauguration de Tivoli (10')
7. Points sur les groupes de travail (15')
8. Durabilité (5')
9. Projet Quarto (5')
10. Divers (10')

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Nathalie Cheseaux ouvre la séance à 20h02.

2. Adoption du procès-verbal du 7 novembre 2022

Le procès-verbal du 7 novembre est accepté avec remerciements à son autrice.

3. Mot du bureau

- Suite au marché au projet de la dernière séance CEL, le bureau va envoyer des informations au sujet de la grande récré à la commission d'établissement de Pierrefleur
- Raphaëlle Deshayes a peut-être trouvé un parent de la Bourdonnette, pour combler la place du quart parent vacante. En outre, M. Novello offre la possibilité de transmettre un courrier de recrutement aux parents du bâtiment, via le secrétariat de l'école.
- Nicolas Frémaux fait un compte rendu de la séance du CEL du 24 novembre dernier
 - Le marché aux projets fut un franc succès de l'avis général des participants. En particulier le stand de Floréal a suscité beaucoup d'intérêt.
 - Discussions d'une nouvelle campagne de prévention produits du tabac & PUFF (cigarettes électroniques jetables), ainsi que sur l'orientation professionnelle – pas vraiment des sujets pour les établissements primaires.
 - La prochaine séance aura lieu le 1er juin 2023.

Nathalie Cheseaux précise qu'une séance des présidents de commissions étant en cours en ce moment, Raphaëlle Deshayes nous rejoindra en cours de séance.

4. Mot du directeur

Beaucoup de sujets et projets sont en cours (p.ex., sujet des vélos cargos), mais M. Novello préfère attendre de pouvoir présenter des éléments concrets avant de mobiliser la commission. Son seul point de ce soir sera le projet de règlement interne de l'établissement de Floréal.

Le règlement interne est le document qui régit la vie de l'établissement, selon la LEO. M. Novello est en train de le mettre à jour, sur la base d'éléments pré-existants, les réflexions d'un groupe de travail dédié, et l'expérience de son précédent établissement.

M. Novello donne un aperçu de la structure du document, et des passages qui pourraient intéresser la commission. La section IV du chapitre 3, nouvellement introduite, a trait aux conseils des élèves, sujet qui a figuré dans les débats de la commission. L'annexe clarifie l'étendue du périmètre de chaque site de l'établissement. L'intérieur de celui-ci est sous la responsabilité de l'établissement durant le temps scolaire et l'accès y est restreint.

Conformément à la LEO, la commission doit donner son préavis au document. Le texte sera alors soumis à la conférence des maîtres en avril, puis à la DGEO. Si aucune refonte profonde n'est jugée nécessaire lors de ces consultations, le texte pourrait entrer en vigueur à la rentrée d'août 2023. Dans le cas contraire, il entrerait probablement en vigueur une année plus tard après un nouveau cycle de consultations. Les

passages surlignés en violet concernent des dispositions faisant encore l'objet de débats au sein du groupe de travail.

On propose que les membres en prennent connaissance (M. Novello donne des copies papier aux membres présents, Nicolas Fréaux fera parvenir une version électronique avec le procès-verbal). Lors de la prochaine séance (lundi 27 mars), un débat et un vote d'adoption du document auront lieu.

5. Assemblée des parents

Floriane Nikles prend la parole au nom du groupe de travail. Celui-ci s'est réuni et présente à la commission un concept d'assemblée de parents en forme de "Pique-Nique des Familles". Les grandes lignes en sont:

- Manifestation ayant lieu à la place de Milan un vendredi après-midi, par exemple de 17h à 19h, avec une partie officielle dès 18h30.
- Chaque famille apporte un pique-nique et une couverture pour pique-niquer en famille. (Un vrai pique-nique canadien est jugé trop compliqué à organiser; les familles sont par ailleurs libres de s'organiser entre elles.)
- Des postes de jeux sont organisés en récupérant le matériel et les concepts développés pour "La Grande Récré", avec une personne tenant chaque poste pour donner des instructions aux participants.
- Un bar à sirop et un bar à bonbons sont organisés. Les enfants se verront distribuer des bons à l'école, encourageant la participation à l'évènement et limitant la consommation de bonbons.
- La manifestation se conclura par un Picoulet géant (Floriane Nikles tient beaucoup à cette tradition de ronde dansée, qui remonte aux fêtes du bois d'antan; M. Novello apprécie particulièrement ce type de rituels, qui créent du lien).
- Deux dates ont été pré-réservées auprès de la ville: le 12 mai et le 8 septembre 2023. La commission devrait choisir une date.

L'assemblée remercie le groupe de travail pour cette proposition. Les discussions portent sur:

- Horaires: l'horaire proposé devrait accommoder également les parents professionnellement actifs ainsi que les autres. De même, l'expérience des précédentes éditions a montré qu'il était difficile de mobiliser les enseignants un jour de week-end; l'espoir est que la participation soit plus importante un vendredi après-midi. M. Novello clarifie que l'engagement des enseignants est purement participatif, et se ferait sur une base volontaire. Pendant la manifestation, les enfants sont sous la responsabilité exclusive des parents. On suggère que la fin de la manifestation est celle de l'organisation officielle, mais rien n'empêche les familles de rester sur le site et de profiter plus longtemps du moment, le coucher du soleil ayant lieu vers 20h le 8 septembre.
- Date: De l'avis général, le 12 mai est trop proche pour permettre une organisation confortable. On accepte à l'unanimité la date du 8 septembre 2023. On convient qu'en cas de mauvais temps, la manifestation serait reportée à une date de mai 2024, à définir. En effet, un report de quelques semaines serait difficile à gérer en pratique et une organisation à l'intérieur ou sous couvert serait

passablement plus compliquée. Elena Torriani remarque qu'une organisation "sur les vacances" pour début septembre a pour conséquence que les élèves de 6P auront déjà quitté l'établissement, et que les familles d'élèves de 1P seront averties tardivement de la manifestation (à la rentrée). Concernant les premiers, on convient qu'ils seraient naturellement conviés. Pour les seconds, André Fivaz propose qu'une invitation à la manifestation soit envoyée avec le courrier d'invitation aux nouveaux élèves transmis pendant l'été par les enseignants.

- Logistique: M. Novello propose au groupe de travail de contacter Mme Christine Rolle du service périscolaire. Ce service assure entre autres la logistique de la fête du bois, et pourrait peut-être aider à rendre disponibles un point d'eau potable (bar à sirop), des poubelles, etc. Floriane Nikles contactera Mme Rolle.
- Engagement: Floriane Nikles souligne que l'organisation de la manifestation requiert la participation et l'engagement de tous les membres de la commission, et pas seulement du groupe de travail. A l'unanimité, les membres de la commission s'engagent pour ce projet. Floriane Nikles rappelle qu'une organisation en septembre présuppose que tout soit prêt en juin déjà.

Une prochaine séance du groupe de travail aura lieu le 13 mars à 18h30 au Café de Fontenay. Tous les membres de la commission y sont conviés.

6. Inauguration de Tivoli

M. Novello confirme qu'il est toujours question d'une inauguration non-officielle, à l'attention principalement des parents, où la commission serait conviée. Floriane Nikles complète le programme avec une visite organisée par les élèves et un bel apéro. On réserve la date du 2 juin en fin d'après-midi, et Tania Revaz suggère de faire imprimer des badges de la commission pour en assurer la visibilité.

7. Point sur les groupes de travail

- Alimentation: Tania Revaz revient sur le point du procès-verbal de la dernière séance faisant état de la dissolution du groupe alimentation. Elle regrette la qualité des repas aux APEMS et, selon elle, il est regrettable que le travail sur ce sujet soit abandonné car les parents individuellement sont impuissants à faire changer les choses. Seule la commission a la légitimité nécessaire pour entreprendre des discussions avec les APEMS et leurs prestataires. On propose que les membres intéressés par le sujet prennent contact avec Tania Revaz pour reprendre les activités.
- APEMS: La deuxième séance du groupe a eu lieu fin janvier. Pour concrétiser l'action, on convient que le groupe se réunit à nouveau et élabore une liste de questions à poser au service du parascolaire au sujet des APEMS. Celle-ci pourra être validée lors de la prochaine assemblée en vue d'un courrier officiel au service.

8. Durabilité

M. Novello rappelle que le DGEO sollicite les établissements pour développer des concepts de durabilité. Actuellement cette démarche est menée à Floréal au sein d'un groupe de travail sous la coordination de Pauline Graf. Il est encore trop tôt pour donner des informations concrètes, mais le groupe est en contact avec Eco-Schools¹, une structure qui aide les écoles à développer ce type de projets. A terme un groupe permanent "durabilité" sera constitué, avec des participations des conseils des élèves et de la commission. M. Novello prévoit de donner régulièrement des nouvelles de l'avancée des travaux dans son "Mot du directeur".

9. Projet Quarto

Nicolas Frémaux fait état de l'invitation à diverses séances d'informations visant les membres du quart parents, organisées par l'association des parents d'élèves Vaud, et demande si des parents sont intéressés à s'y rendre. Tania Revaz est en contact avec une des responsables, et propose plutôt une séance individualisée, qui serait possible à la condition que tous les parents y soient présents. Cette séance est agendée au 24 février à 8h45, à la HEP.

10. Divers

Raphaëlle Deshayes, qui a rejoint l'assemblée en cours de séance, fait un résumé de la séance des présidents de commissions:

- Un logo officiel va être établi pour les commissions d'établissement.
- Des adresses pour le courrier électronique hébergées chez un fournisseur suisse seront allouées prochainement aux commissions. Celle de Floréal sera floreal@cet-lausanne.ch.
- On peut utiliser les comptes de réseaux sociaux de la ville pour communiquer des événements organisés par les commissions, p.ex. le pique-nique des familles. Raphaëlle Deshayes rappelle toutefois que la politique de la ville est de ne jamais publier de photos ou vidéos de visages d'enfants, il faut donc appliquer cette règle.
- Les jetons de présence seront payés dans la deuxième semaine de février.
- Le service des écoles et du parascolaire est en train de revoir leurs différents courriers aux parents pour les formuler en langage simple.

Nathalie Cheseaux clôt la séance à 21h48.

Lausanne, le 5 février

Nicolas Frémaux, secrétaire

¹ <https://ecoschools-ch.org/>

A faire:

- Tous: Envoyer les points pour le prochain ODJ avant le 9 mars
- Tous: prendre connaissance du projet de règlement interne de l'établissement
- Membres intéressés par le sujet alimentation: prendre contact avec Tania Revaz

Agenda

- 24 février 8h45 Séance d'information pour les membres du quart parent (HEP)
- 9 mars Délai pour soumettre des points à l'ordre du jour de la prochaine séance
- 13 mars 18h30 Séance ouverte du groupe de travail Assemblée (Café de Fontenay)
- 27 mars 20h Séance de la commission (Montoie)
- 31 mai 20h Séance de la commission (Bourdonnette)
- 1er juin CEL
- 2 juin Inauguration du collège de Tivoli
- 8 septembre Pique-Nique des Familles